

Communiqué de presse  
Paris, le 6 juillet 2022

## Observatoire de la micromobilité : Agir sur la prévention est plus que jamais nécessaire

- **23% des propriétaires d'engin de déplacement personnel (trottinette électrique ou gyroroue) déclarent avoir été victimes d'un accident ou d'une chute, lors des 12 derniers mois.**
- **Depuis un an, le programme Mobiprox a mené plus de 150 journées d'initiation et de sensibilisation gratuites, lors d'événements publics, en collectivité ou en entreprise. Plus de 100 nouvelles journées sont programmées d'ici fin 2022.**

Le fort essor des nouvelles mobilités dans les transports du quotidien s'accompagne malheureusement d'une hausse de l'accidentalité. Selon le bilan ONISR 2021, 24 utilisateurs d'EDPM ont été victimes d'accident mortel, soit un triplement en un an. C'est pourquoi, le programme Mobiprox a souhaité interroger les panélistes réguliers de son observatoire afin de recueillir leurs craintes et leurs conseils en matière de sécurité routière. Sans surprise, les infrastructures et la prévention sont au cœur de leur préoccupations.



### 23% ont été accidentés dans les 12 derniers mois !



Près d'un quart des panélistes interrogés déclarent avoir été victimes d'un accident au cours des 12 derniers mois : 17% ont chuté et 6% sont rentrés en collision. Les hommes sont plus concernés (25%) que les femmes (20%). Mais étonnamment, on constate un peu plus d'incidents dans les plus petites communes (26%) qu'en ville (24%) et surtout qu'en périphérie urbaine (21%). Toutefois, ces pourcentages diffèrent considérablement entre les trotteurs et les utilisateurs d'un gyropode, avec respectivement 14% de chute et 5% de collision pour les premiers, contre 42% et 10% pour les seconds. Oui, plus de la moitié des wheelers ont subi un incident ! Heureusement, dans 90% des cas, les conséquences sont bénignes ou inexistantes et ne nécessitent pas de soins médicaux.

### Des comportements à risque bien présents et une demande très forte de prévention

A la question « Quelles attitudes ou comportements vous procurent le sentiment maximal de sécurité », une grande majorité de propriétaires d'EDPM répondent « prévention ». Ainsi, ils sont 76% à privilégier le fait de rouler sur les voies dédiées ; 69% à réduire et moduler leur vitesse en fonction des obstacles ; 68% à se dire concentrés au maximum au guidon ; tandis que seuls 63% portent un casque (55% un dispositif rétro réfléchissant) et 62% seulement disent respecter le Code de la route ! Par ailleurs, les utilisateurs plébiscitent le développement des infrastructures et revêtements de qualité (absence de nid de poule...) pour 98% des sondés ; la sécurisation des aménagements cyclables existants (96%) ; et une meilleure sensibilisation des utilisateurs de l'espace public (95%). En revanche, dès qu'il est question de renforcer la répression ou les contraintes, les réponses sont moins unanimes, en particulier entre les femmes et les hommes : obligation du port du casque (83% contre 72%), renforcement des sanctions (82% contre 77%), réduction de la vitesse en ville à 30km/h (62% contre 47%).

## Plus de 100 nouvelles actions programmées au cœur des territoires d'ici fin 2022

Au cours de la dernière année 150 journées d'initiation et de sensibilisation auprès du grand public et des salariés, ont été menées par Mobiprox dans plus de 70 communes. Et 100 nouvelles sessions vont être à nouveau programmées d'ici la fin 2022 dans de nouvelles villes. Objectif : initier et sensibiliser des milliers d'utilisateurs aux gestes qui permettent de circuler en sécurité (assurance, équipement, zones de circulation etc...).



## La méthodologie de l'Observatoire



Etude réalisée à partir d'un panel de **629 possesseurs de trottinettes électriques ou gyroroues**, tous membres du panel Mobiprox, co-piloté par OpinionWay et Smart Mobility Lab.



L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).



Les questionnaires comprenant 15 à 20 questions sont administrés chaque mois auprès des panélistes depuis novembre 2020.



Cette enquête a été réalisée en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 4,6 points au plus pour un échantillon de 500 répondants.

## Mobiprox, le programme CEE dédié à la micro-mobilité

Initié en 2020 par la FP2M et l'association Prévention Routière, l'une des missions de Mobiprox (voir le site [www.mobiprox.fr](http://www.mobiprox.fr)) est de " *Mieux faire connaître ces nouvelles mobilités dans toutes leurs composantes (prévention, économie d'énergie, réglementation, usages)*".

Le programme MOBIPROX répond à 3 objectifs :

- Evaluer l'impact énergétique des mobilités en Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM).
- Mieux faire connaître ces nouvelles mobilités dans toutes leurs composantes (prévention, réduction d'énergie, réglementation, usages).
- Constituer un observatoire des micromobilités, accessible au grand public.



## CONTACTS PRESSE

Contact FP2M : Pascale Gillard [pascale.gillard@gmail.com](mailto:pascale.gillard@gmail.com) / 06 89 95 52 95

Contact Association Prévention Routière : Sophy Sainten / [s.sainten@preventionroutiere.asso.fr](mailto:s.sainten@preventionroutiere.asso.fr) / 06 38 83 11 25